
faire beaucoup pour renforcer la confiance dans les relations Est-Ouest et qu'il contribuera à faire progresser les pourparlers MBFR de Vienne, qui en sont au point mort. De même, nous accueillons avec plaisir la décision de la Chine de mettre fin à son isolement volontaire et son intention de mettre l'accent sur la modernisation de son économie dans les deux prochaines décennies. Fort des initiatives prises par le Gouvernement en 1970 dans le but de jeter les assises pour les contacts et la compréhension sans lesquels il serait impossible d'aller plus avant dans le secteur commercial avec la Chine, le Canada s'est empressé en 1978 de profiter des nouvelles possibilités qu'offrait l'ouverture de la Chine sur l'Occident. Nous ne voyons pas pourquoi le développement de relations entre la Chine et l'Occident devrait s'effectuer aux dépens des relations avec les autres États ou de notre engagement en faveur de la détente.

b) La sécurité

En mai 1978, lors du Sommet de Washington, les gouvernements membres de l'OTAN ont pu, à la lumière d'une étude toute récente sur les tendances des relations entre l'Est et l'Ouest, entériner un programme général à long terme destiné à améliorer la force de défense et de dissuasion de l'OTAN dans les années 80. Le Canada a montré son attachement continu à l'Alliance, malgré la compression des dépenses gouvernementales, en participant aux entreprises collectives de défense et en conservant des programmes de dépenses en capital pour acquérir du nouveau matériel pour les Forces canadiennes, y compris celles affectées à l'OTAN. Par exemple, en 1978, le Canada s'est associé à ses autres partenaires de l'OTAN et a accepté d'acquérir et d'exploiter un système aéroporté de détection lointaine et de contrôle. L'Accord relatif au Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, en vigueur pour une durée de cinq ans, arrive à échéance en mai 1980. Des discussions en vue de son renouvellement se tiendront sous peu.

c) Le contrôle des armements et le désarmement

Prenant la parole lors de la session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, le premier ministre a exposé une "stratégie de l'asphyxie" contre la course aux armements nucléaires. Nous nous attendons à un certain progrès sur les quatre éléments d'une telle stratégie, notamment sur l'interdiction globale des essais et sur l'interdiction de la production de matière fissile à des fins d'armement (les deux autres étant l'interdiction des essais en vol de tous les nouveaux vecteurs stratégiques et un accord en vue de limiter et de réduire progressivement les dépenses militaires consacrées aux nouveaux systèmes d'armes nucléaires stratégiques). Par suite d'une initiative du Canada lors de la dernière Assemblée générale, nous espérons que le nouveau Comité du désarmement discutera au moment opportun de l'interdiction de la production de matières fissiles. C'est en 1979 que se jouera l'avenir du contrôle des armes stratégiques entre l'Union soviétique et les États-Unis. Bien que le Canada ne participe pas aux SALT, nous et nos alliés de l'OTAN avons été tenus au courant des négociations par les États-Unis, par le biais de consultations au Conseil de l'Atlantique Nord. Si, comme nous l'espérons fortement, les SALT II sont conclus et ratifiés cette année, on aura beaucoup fait pour modérer l'affrontement nucléaire stratégique et pour édifier une base plus stable propice au maintien de la paix et de la sécurité.
